

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CORONAVIRUS COVID-19 :

> INFORMATIONS DE LA VILLE / DECONFINEMENT #1

Vendredi 05 juin 2020

La ville de Sainte-Savine vous informe sur les mesures de déconfinement de la Ville :

Modalités de ré-ouverture des services de la Mairie

La Ville se mobilise pour ré-ouvrir ses services tout en assurant la sécurité de tous.

Les mesures sanitaires ont été renforcées afin de garantir des conditions sécurisantes pour les usagers et le personnel. C'est pourquoi nous demandons aux usagers de :

- privilégier les contacts par mail et téléphone et ne se déplacer qu'en cas de nécessité
- venir non-accompagné(e)
- apporter son propre stylo lorsque nécessaire
- porter un masque

1

Accueil de la Mairie

L'accueil de la Mairie est de nouveau ouvert au public depuis le 2 juin aux horaires habituels. Pour le retrait de sac de tri, les usagers sont invités à se présenter à l'accueil de la Mairie.

Contact : 03.25.71.39.50 / accueil@ste-savine.fr

Etat Civil

Le service Etat Civil, Carte d'identité, Passeport, Cimetière, et élections est de nouveau ouvert au public uniquement sur rendez-vous du lundi au jeudi de 08h50 à 11h50 et 12h50 à 17h20 et le vendredi de 08h50 à 11h50 et 12h50 à 15h50.

Contact : etatcivil@ste-savine.fr / 03.25.71.39.60

Urbanisme

Le service d'Urbanisme de la Ville accueille le public sur rendez-vous et reste joignable par mail et téléphone.

Contact : accueil.st@ste-savine.fr / 03.25.71.39.70

Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale ré-ouvre ses portes et accueille le public uniquement sur rendez-vous aux horaires habituels.

Contact : accueil.ccas@ste-savine.fr / 03.10.72.03.90

Centre Social

Le centre social de Sainte-Savine reprend progressivement ses activités et accueille les usagers sur rendez-vous à compter du 4 juin.

- A compter du 9 juin : reprises des activités physiques en extérieur pour les seniors, et de l'accompagnement scolaire.
- A compter du 1^{er} juillet, jusqu'à la fermeture estivale : reprise des ateliers couture, bricolage, soirées en familles.

Contact : centresocial@ste-savine.fr / 03.25.82.40.95

Médiathèque

La médiathèque de Sainte-Savine reste fermée au public mais poursuit son activité de paniers culturels. Depuis le 19 mai, la médiathèque vous propose un service de paniers culturels prêts à emporter, à l'entrée de la médiathèque. Le retrait des paniers se fait du mardi au samedi, aux horaires habituels d'ouverture de la médiathèque.

Plus d'informations : www.sainte-savine.fr/mediatheque

2

Ecole Municipale de Musique et de Danse

L'école municipale de Musique et de Danse de Sainte-Savine ré-ouvrira au public à partir de septembre 2020. Les cours à distance sont maintenus jusqu'aux vacances estivales.

Les **inscriptions et ré-inscriptions** pour l'année 2020/2021 démarreront à partir de lundi 8 juin 2020.

Ces dernières se feront exclusivement en ligne selon un calendrier établi :

- du **8 au 21 juin pour les ré-inscriptions** (anciens élèves)
- du **22 juin au 3 juillet pour toutes nouvelles pré-inscriptions**

L'ensemble des informations ainsi qu'une notice d'accompagnement sont disponibles sur notre site internet : <https://www.sainte-savine.fr/ecole-de-musique-et-danse>

L'ensemble des autres services de la Mairie reste à votre écoute par mail et par téléphone, et vous accueille au besoin sur rendez-vous. Retrouvez l'ensemble des coordonnées de contact de nos services sur notre site internet : <http://www.sainte-savine.fr/contacter-un-service>

Ré-ouverture des parcs et aires de jeux

L'ensemble des parcs, jardins et aires de jeux de la commune sont de nouveau ouverts au public aux horaires habituels.

Des affiches matérialisant les gestes barrières ont été apposées à proximité des parcs et aires de jeux afin de sensibiliser les usagers à leur respect.

Distribution d'un second masque à la population

La **distribution du second masque à la population savinienne offert par le département de l'Aube** aura lieu prochainement dans notre commune. Chaque foyer recevra un courrier dans sa boîte aux lettres l'informant des modalités de distribution.

Vous retrouverez les modalités de distribution ci-dessous :

La commune de Sainte-Savine va procéder à la distribution à tout Savinien de plus de 10 ans d'un second masque alternatif réutilisable, offert par le Département.

Comme pour la première distribution, les Saviniens de plus de 70 ans recevront leur masque à leur domicile du 4 au 8 juin prochain.

Les **Saviniens de moins de 70 ans** sont invités à se rendre dans le centre de distribution de leur quartier (voir la carte au dos du courrier) pour récupérer leur masque aux dates suivantes : **du mardi 9 au vendredi 12 juin 2020 de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30**

Lors du retrait il sera demandé de présenter :

- une **attestation de droits d'assurance maladie** du régime dont vous - ainsi que les membres de votre foyer - dépendez (ex: MSA, MGEN, CPAM...)

Attention la carte vitale ne permet pas de déterminer le nombre de bénéficiaires de masques.

- une **pièce d'identité**
- le **coupon de procuration** si nécessaire, disponible sur le courrier.

Les personnes en situation de handicap peuvent contacter la mairie au 03.25.71.39.50.